

Physiothérapie en contexte de soins primaires

Module 1

Élaboration d'un plan d'apprentissage individuel (PAI)

Remarque : ce cours a été conçu pour que les participants puissent interagir et s'engager dans les modules en ligne. Ce **guide d'accompagnement du module** est une ressource créée pour compléter les diapositives en ligne. En cas de divergence entre ce guide et le module en ligne, veuillez vous référer au module.

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

TABLE OF CONTENTS

PRÉSENTATION DU MODULE.....	3
SECTION 01: Buts et objectifs de la série de modules.....	5
SECTION 02 : Théorie de l'apprentissage autorégulé	9
SECTION 03 : Étapes à suivre pour élaborer un plan d'apprentissage individuel (PAI)	11
CONCLUSION	18

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

PRÉSENTATION DU MODULE

Veuillez consulter le module d'apprentissage en ligne pour avoir une expérience complète des interactions du présent document.

Bienvenue à la série de modules « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** ». L'objectif général de ces modules est d'aider les physiothérapeutes à acquérir des compétences pour pratiquer la physiothérapie en contexte de soins primaires prodigués en équipe.

Le « **Module 1 : Élaboration d'un plan d'apprentissage individuel (PAI)** » est le premier d'une série de huit modules. En plus de présenter la série entière, ce premier module vous fournira un aperçu de la théorie de l'apprentissage autorégulé et vous aidera à appliquer les principes de cette forme d'apprentissage afin d'élaborer votre plan d'apprentissage individuel (PAI).

Résultats d'apprentissage du module

À la fin de ce module, les apprenants seront en mesure de faire ce qui suit :

1. Décrire les buts, les objectifs et le déroulement de la série de modules « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** ».
2. Appliquer les principes théoriques de l'apprentissage autorégulé.
3. Élaborer un plan d'apprentissage individuel (PAI) pour se préparer à la pratique en contexte de soins primaires prodigués en équipe.

Remarque : Une liste exhaustive des références pour tous les sujets abordés dans le présent module se trouve à la section « Conclusion ».

À la fin de ce module, vous aurez créé une ébauche de PAI comprenant un ensemble de compétences que vous souhaitez améliorer, des objectifs d'apprentissage précis en vue de l'amélioration de ces compétences ainsi qu'un plan pour l'atteinte des objectifs établis. Vous serez invité à revisiter ce PAI après chaque module de la série « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** » afin de le peaufiner.

À la fin de la série de modules, vous aurez :

- Acquis de nouvelles connaissances fondamentales à propos des **compétences attendues des physiothérapeutes pour la prestation de soins primaires en équipe**.
- Cerné vos besoins et objectifs d'apprentissage en ce qui a trait aux compétences attendues des physiothérapeutes pour la prestation de soins primaires en équipe.
- Établi un plan pour atteindre ces objectifs grâce à des occasions de développement professionnel et de réseautage.

Remarque : Votre PAI peut comprendre des objectifs et des plans pour améliorer l'une ou l'autre des compétences attendues des physiothérapeutes pour la prestation de soins primaires en équipe;

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

toutefois, l'élaboration de votre PA vous aidera plus particulièrement à améliorer la compétence suivante :

6.3 Se livrer à des activités d'introspection critique, d'apprentissage autodirigé et de développement professionnel pour accroître sa contribution aux services prodigués en tant que membre d'une équipe de soins primaires.

Passer à la section 1

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

SECTION 01: Buts et objectifs de la série de modules

Dans cette section, vous découvrirez les buts et objectifs de la série de modules « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** ». Vous obtiendrez un aperçu des modules de la série et pourrez vous faire une idée de la manière dont ils vous aideront à élaborer votre PAL.

Aperçu de la série de modules « préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe »

Les modules de la série « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** » visent à vous aider à améliorer vos compétences pour prodiguer des soins primaires en équipe en vous permettant de cerner vos forces de même que vos besoins d'apprentissage afin de les combler. En renforçant vos compétences, vous serez mieux préparé pour contribuer à la prestation de soins primaires de haute qualité en équipe, en plus d'améliorer les résultats de santé de vos patients et des communautés où vous travaillez.

Aperçu de la série de modules « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** »



Forces et besoins d'apprentissage actuels

En tant qu'apprenant d'âge adulte, vous devrez mettre à profit vos propres acquis pour parfaire votre apprentissage tout au long de cette série de modules. Vous avez suivi d'autres formations et activités de développement professionnel et possédez une variété d'expériences pratiques et d'expériences de vie qui vous ont aidé à vous préparer à pratiquer la physiothérapie en contexte de soins primaires prodigués en équipe.

Amélioration des compétences

Cette série de modules vise à vous aider à élaborer un plan pour apprendre à maîtriser les **compétences attendues des physiothérapeutes pour la prestation de soins primaires en équipe**.

Continuez la lecture pour consulter les compétences attendues des physiothérapeutes pour la prestation de soins primaires en équipe au Canada.

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

Amélioration des soins primaires prodigués en équipe et des résultats de santé

Le renforcement des compétences devrait se traduire par la prestation de soins primaires en équipe de meilleure qualité, ce qui permettra d'améliorer les résultats de santé, les expériences des patients, les expériences des professionnels de la santé, le rapport coût-efficacité et l'équité en santé (soit les cinq éléments du « Quintuple objectif »)¹

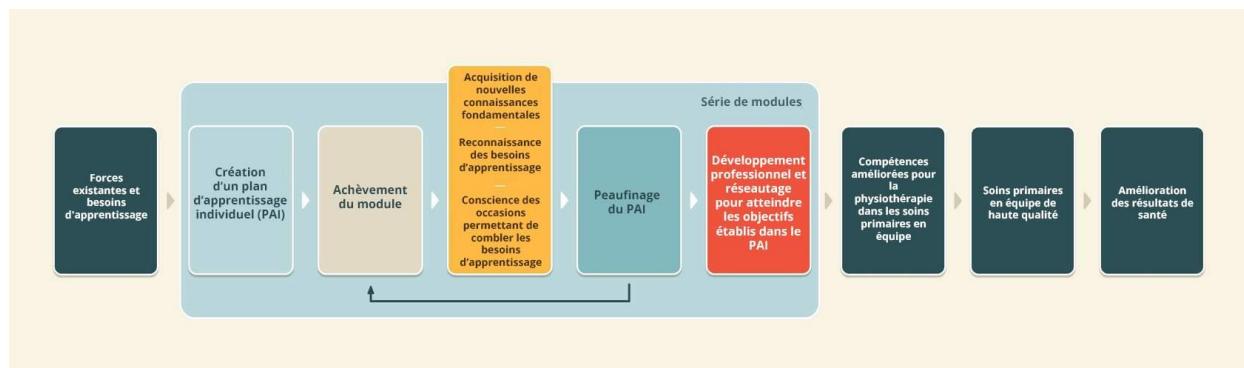
Continuez la lecture pour consulter le « Quintuple objectif » pour l'amélioration des soins de santé.

Série de modules

Les modules ont été mis au point pour vous aider à améliorer vos compétences en physiothérapie en vue de la prestation de soins primaires en équipe. Dans le cadre de cette série, vous serez invité à :

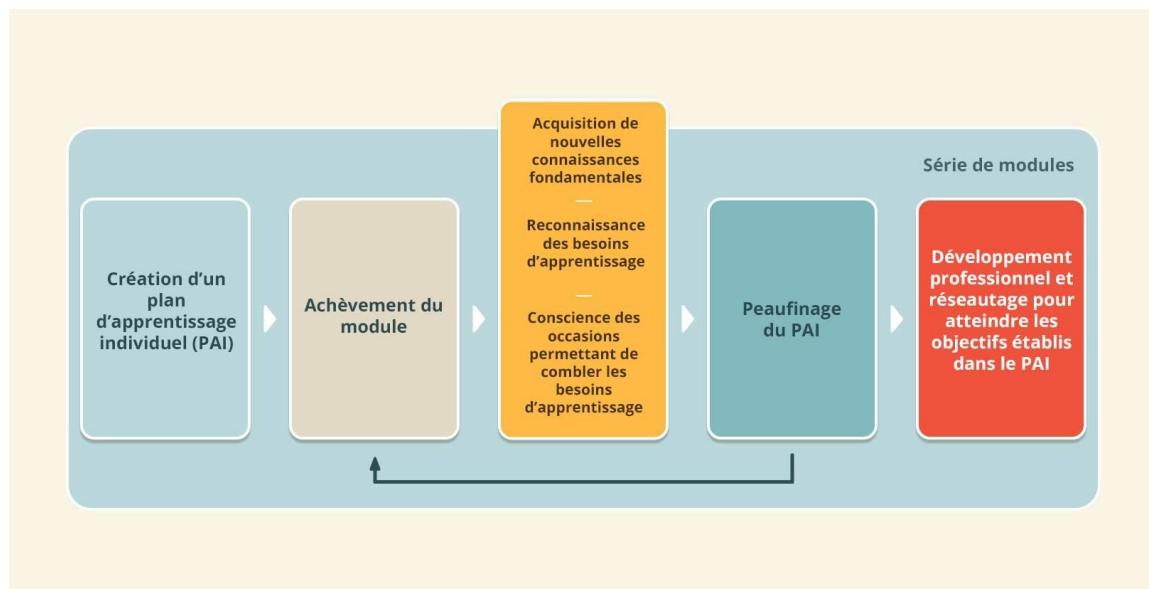
1. Créer un PAI;
2. Suivre un module;
3. Acquérir de nouvelles connaissances fondamentales et aiguiser votre conscience;
4. Peaufiner votre PAI;
5. Répéter les étapes 2 à 4 jusqu'à la fin de la série.

Déroulement de la série de modules « Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe »



Continuez la lecture pour en apprendre davantage sur la manière dont la série de modules vous aidera à élaborer votre PAI

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1



Module 1

Le module 1 vous aidera à **créer** votre PAI initial en appliquant les principes théoriques de l'apprentissage autorégulé. À la prochaine section, vous découvrirez ce qu'est l'apprentissage autorégulé.

Modules 2 à 8

Les modules 2 à 8 vous aideront à **peaufiner** votre PAI:

- Module 2 : Fondements des soins primaires prodigués en équipe
- Module 3 : Créer des espaces plus sûrs qui favorisent l'esprit de courage pour les clients, leur réseau de soutien et les membres de l'équipe
- Module 4 : Tenir compte des déterminants sociaux de la santé dans le cadre de soins primaires prodigués en équipe
- Module 5 : Modèles de prestation de services pour les physiothérapeutes en contexte de soins primaires prodigués en équipe
- Module 6 : Rôles et étendue du champ d'exercice des physiothérapeutes au sein d'une équipe de soins primaires
- Module 7 : Soutien à l'autoprise en charge
- Module 8 : Leadership en physiothérapie en contexte de soins primaires prodigués en équipe

Dans cette section, vous en avez appris davantage sur les buts, les objectifs et le déroulement des modules de la série « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** ». À la fin de cette série de modules, vous disposerez d'un PAI qui vous aidera à renforcer vos compétences en vue de la prestation de soins primaires en équipe.

Liens de page :

<https://healthsci.queensu.ca/sites/opdes/files/modules/documents/competency-profile-physiotherapists-team-based-primary-care-canada.pdf>

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0735109721078815?via%3Dihub>

Passer à la section 2

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

SECTION 02 : Théorie de l'apprentissage autorégulé

Dans cette section, vous vous pencherez sur la théorie de l'apprentissage autorégulé et découvrirez à l'aide d'un exemple comme elle peut éclairer le développement professionnel et l'apprentissage pour la prestation de soins primaires en équipe.

Apprentissage autorégulé

L'autorégulation fournit un excellent cadre théorique pour envisager et utiliser cette série de modules².

Les processus fondamentaux de l'autorégulation sont les suivants :

- Introspection pour définir les besoins d'apprentissage;
- Autosurveillance des comportements;
- Établissement d'objectifs personnels;
- Élaboration de plans d'action;
- Rétroaction sur le rendement;
- Révision des objectifs personnels.

Ces processus fondamentaux de l'autorégulation s'appliquent également à l'apprentissage^{3, 4, 5}.

L'apprentissage autorégulé est défini comme étant un « processus actif et constructif par lequel les apprenants se fixent des objectifs d'apprentissage et exercent le suivi et le contrôle de leurs connaissances, motivations et comportements, guidés et limités par leurs objectifs et les caractéristiques contextuelles de l'environnement⁶ ».

Les physiothérapeutes travaillent au sein d'équipes multidisciplinaires de soins primaires depuis relativement peu de temps et leur rôle est plutôt complexe. La théorie de l'apprentissage autorégulé souligne l'importance de réfléchir à ses propres besoins d'apprentissage pour assumer ce rôle^{7, 8}. Les modules de cette série vous aideront à vous fixer des objectifs et à vous créer des plans d'action pour combler ces besoins d'apprentissage.

Mettre l'apprentissage autorégulé en pratique

L'exemple suivant permet d'illustrer comment l'autorégulation peut être appliquée en contexte de soins primaires.

Besoins d'apprentissage

En tant que physiothérapeute travaillant dans le domaine des soins primaires, vous réalisez que vous devez améliorer votre capacité à tenir compte des déterminants sociaux de la santé de vos patients.

Objectif et plan d'action

Pour combler vos besoins d'apprentissage, vous vous fixez un **objectif** et vous créez un **plan d'action**.

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

Votre **objectif** est d'apprendre au cours des six prochains mois à cerner les déterminants sociaux de la santé de vos patients et à en tenir compte.

Pour atteindre cet objectif, votre **plan d'action** consiste à suivre le **Module 4 : Tenir compte des déterminants sociaux de la santé dans le cadre de soins primaires prodigués en équipe** afin d'en apprendre davantage sur les déterminants sociaux de la santé, de cerner vos besoins d'apprentissage et de cibler des occasions pour les combler.

Réflexion

Une fois le module achevé et vos autres besoins d'apprentissage cernés, vous prenez un moment pour réfléchir à vos propres compétences et déterminer les autres mesures que vous pourriez prendre pour mieux cerner les déterminants de la santé et en tenir compte dans le cadre de votre pratique.

Dans cette section, vous avez exploré le rôle de l'apprentissage autorégulé pour évaluer, planifier et adapter votre développement professionnel et votre apprentissage. À la prochaine section, vous appliquerez cette théorie d'apprentissage en élaborant une première ébauche de votre plan d'apprentissage individuel (PAI) afin de vous préparer à la prestation de soins primaires en équipe.

Passer à la section 3

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

SECTION 03 : Étapes à suivre pour élaborer un plan d'apprentissage individuel (PAI)

Dans cette section, vous découvrirez les étapes à suivre pour élaborer un PAI afin de vous préparer à la pratique en contexte de soins primaires prodigués en équipe.

Élaborer un PAI

Le PAI est un outil pour aider les physiothérapeutes à renforcer leurs compétences en vue de la prestation de soins primaires en équipe. Il leur permet notamment de cerner leurs besoins d'apprentissage et d'établir un plan pour les combler. Le PAI est autodirigé et dynamique. Vous devriez passer votre plan en revue tous les trois à quatre mois, en réfléchissant à la façon dont vos compétences, vos besoins d'apprentissage et vos plans ont évolué au fil du temps.

En règle générale, un PAI est élaboré de manière indépendante et utilisé pour combler les besoins d'apprentissage personnels cernés. Il peut être créé avant d'amorcer les autres modules de la série et peaufiné à la fin de chaque module.

Pour élaborer votre propre PAI, vous devrez :

1. Passer en revue le **Guide pour l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel** (accessible à la fin de la section).
2. Réaliser les quatre activités indiquées dans le Guide pour l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel :
 - Réfléchir à vos forces et à vos besoins d'apprentissage actuels en ce qui concerne les compétences attendues des physiothérapeutes pour la prestation de soins primaires en équipe.
 - Réfléchir à vos valeurs et à la manière dont elles peuvent être liées à vos forces et vos besoins d'apprentissage.
 - Réfléchir aux activités de développement professionnel et de réseautage auxquelles vous avez participé et à celles qui vous intéressent.
 - Établir vos objectifs d'apprentissage ainsi que des plans pour les atteindre.
3. Passer en revue votre PAI finalisé avec un pair ou un mentor, si désiré.

Remarque : Lors de la création de votre PAI, vous devrez cerner des domaines pour lesquels vous souhaitez renforcer vos compétences en vue de la prestation de soins primaires et les classer par ordre de priorité. Une fois votre PAI achevé, vous disposerez d'une série d'objectifs à court, moyen et long termes, accompagnés de mesures concrètes pour guider votre apprentissage.

Le reste de cette section portera sur les quatre activités du Guide pour l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel. Finalement, le document à remplir se trouvera à la fin de la section.

Activité 1 : Auto-évaluation des compétences

L'activité 1 consiste en une **auto-évaluation des compétences** qui vous permet d'engager une brève réflexion sur vos forces et les domaines sur lesquels vous devriez axer vos efforts à l'heure actuelle. Cette activité divise les compétences en six domaines :

1. L'expertise de la physiothérapie en contexte de soins primaires
2. La communication en tant que membre d'une équipe de soins primaires

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

3. La collaboration en tant que membre d'une équipe de soins primaires
4. La gestion en contexte de soins primaires prodigués en équipe
5. Le leadership en contexte de soins primaires prodigués en équipe
6. La pratique érudite en contexte de soins primaires prodigués en équipe

Pour effectuer l'auto-évaluation des compétences, évaluer votre niveau de maîtrise actuelle de la compétence indiquée sur une échelle de 1 à 5 sous la colonne d'auto-évaluation (1 correspondant à « novice », et 5 à « expert »). Indiquez tout besoin d'apprentissage sous la colonne correspondante. Enfin, évaluez le niveau de priorité de vos besoins d'apprentissage sur une échelle de 1 à 5 (1 correspondant à « faible priorité », et 5 à « haute priorité »).

Extrait de l'activité 1 : Auto-évaluation des compétences, tirée du Guide pour l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel.

L'EXPERTISE DE LA PHYSIOTHÉRAPIE EN CONTEXTE DE SOINS PRIMAIRES					
	Auto-évaluation	des compétences	Besoins d'apprentissage	Niveau de priorité	
1.1	Fournir des soins centrés sur la personne qui tiennent compte des facteurs personnels, sociaux, culturels et environnementaux complexes qui influent sur le fonctionnement et la santé d'une personne.	1 2 3 4 5		1 2 3 4 5	
1.2	Établir des relations thérapeutiques collaboratives et souvent longitudinales , axées sur la confiance, avec les personnes en quête de soins, leur famille et leur réseau de soutien.	1 2 3 4 5		1 2 3 4 5	
1.3	Créer et maintenir des espaces propices aux interactions sécuritaires sur les plans physique, émotionnel et culturel avec les communautés et les personnes en quête de soins,	1 2 3 4 5		1 2 3 4 5	

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

	ainsi qu'avec leur famille et leur réseau de soutien.			
1.4	Effectuer un examen de physiothérapie exhaustif tenant compte des facteurs personnels, sociaux, culturels et environnementaux complexes qui influent sur le fonctionnement et la santé des personnes et des communautés.	1 2 3 4 5		1 2 3 4 5
1.5	Appliquer un raisonnement clinique avancé pour établir un pronostic et un diagnostic de physiothérapie, de même qu'un plan de prise en charge tenant compte des facteurs personnels, sociaux, culturels et environnementaux complexes qui influent sur le fonctionnement et la santé d'une personne.	1 2 3 4 5		1 2 3 4

Activité 2 : Auto-évaluation des valeurs

L'activité 2 consiste en une **auto-évaluation des valeurs**. Dans le cadre de cette activité, vous serez invité à réfléchir à vos valeurs (personnelles et professionnelles) et à en dresser la liste. Nous ne sommes pas toujours pleinement conscients de nos valeurs, lesquelles sont propres à chacun. Pour mieux connaître vos valeurs, réfléchissez à des activités ou à des événements où vous vous sentiez motivé ou investi sur le plan émotionnel ou bien à des situations dans le cadre desquelles vous vous sentiez en conflit ou vous étiez incertain de la marche à suivre jusqu'à ce que vous preniez le temps de bien y réfléchir.

Voici quelques exemples de questions auxquelles vous pouvez réfléchir pour vous aider dans le cadre de cette activité :

- Y a-t-il des aspects de mon travail qui cadrent parfaitement avec ma personnalité et mes valeurs? Quelles sont les valeurs qui me viennent à l'esprit?
- Dans quelle mesure suis-je conscient de mes propres préjugés? Y a-t-il des préjugés auxquels je n'ai pas réfléchi et qui pourraient avoir une incidence sur mon travail? Quel lien existe-t-il entre ces préjugés et mes valeurs? (Par exemple, si j'attache de l'importance à l'élimination des

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

- obstacles aux soins de santé pour tous, comment cette valeur est-elle reflétée dans ma pratique?)
- M'est-il déjà arrivé de ne pas être certain de la marche à suivre dans une situation ou une autre? Quels facteurs ai-je pris en compte pour aboutir à une décision?

Activité 3 : Auto-évaluation du développement professionnel et du réseautage

L'activité 3 consiste en une **auto-évaluation du développement professionnel et du réseautage**.

Le **développement professionnel** vous aide à acquérir de l'expérience, des connaissances et des habiletés pratiques afin de renforcer et de perfectionner vos compétences actuelles. Le perfectionnement de vos compétences en physiothérapie en vue de la prestation de soins primaires en équipe vous aidera à réussir dans vos fonctions au sein d'une équipe interprofessionnelle de soins primaires.

Le **réseautage** consiste à tisser des relations professionnelles avec des personnes qui peuvent vous aider dans le cadre de votre croissance professionnelle. Il s'agit donc d'une composante importante du développement professionnel. Le réseautage vous permet d'échanger des renseignements avec des personnes aux vues similaires, de communiquer avec des experts qui connaissent les tendances et les possibilités offertes dans vos domaines d'intérêt et d'obtenir de l'information de première main à propos de la prestation de soins primaires en équipe. Il est possible de s'adonner au réseautage dans le cadre d'événements formels dédiés à l'enseignement et au perfectionnement professionnel, comme dans d'autres contextes, par exemple, en faisant du sport, en assistant à des événements culturels ou en voyageant.

Ensemble, les activités de développement professionnel et de réseautage vous permettent de consolider vos forces, de cerner vos lacunes en matière de compétences et de vous livrer à une réflexion critique au sujet de vos passions et de vos valeurs.

Dans le cadre de cette activité, vous serez invité à réfléchir aux activités de développement professionnel et de réseautage passées, actuelles et futures que vous jugez pertinentes pour les besoins d'apprentissage énumérés à l'activité 1, et à en dresser la liste.

Continuez la lecture pour afficher les questions concernant le développement professionnel et le réseautage tirées du Guide pour l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel.

Développement professionnel

1. À quelles activités de développement professionnel ai-je pris part pour parfaire mes compétences en tant que physiothérapeute en contexte de soins primaires prodigués en équipe?
2. Dans quelle mesure ces activités de développement professionnel ont-elles contribué à l'acquisition des compétences que j'ai classées comme étant des forces dans le cadre de l'auto-évaluation des compétences (activité 1)?
3. Quelles possibilités de développement professionnel pourraient m'aider à combler les besoins d'apprentissage pour la prestation de services de physiothérapie en contexte de soins primaires que j'ai cernés dans le cadre de l'auto-évaluation des compétences (activité 1)?

Réseautage

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

1. Quels sont les réseaux de relations que j'entretiens et qui pourraient me soutenir dans le cadre de mes fonctions au sein d'une équipe de soins primaires?
2. Dans quelle mesure ces réseaux ont-ils contribué à l'acquisition des compétences que j'ai classées comme étant des forces dans le cadre de l'auto-évaluation des compétences (activité 1)?
3. Quels sont les réseaux de relations que je devrais chercher à établir ou à renforcer pour me soutenir dans le cadre de mes fonctions au sein d'une équipe de soins primaires? (Par exemple, une communauté de pratique ou un réseau de mentorat par les pairs.)

Activité 4 : Création de votre plan d'apprentissage individuel

L'activité 4 consiste en la **création de votre plan d'apprentissage individuel (PAI)**, lequel doit reposer sur les besoins d'apprentissage, les valeurs et les activités de développement professionnel et de réseautage soulevés lors des activités précédentes. Vous devrez d'abord indiquer quelles compétences vous souhaitez améliorer à court, moyen et long termes. Vous devrez ensuite décrire les objectifs d'apprentissage visés pour l'amélioration de chacune de ces compétences et indiquer les activités de développement professionnel et de réseautage auxquelles vous comptez participer pour les atteindre.

Assurez-vous que les objectifs que vous vous fixez dans le cadre de l'activité 4 sont spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (aussi appelés « objectifs SMART »). Dans la mesure du possible, fournissez des détails sur les activités de développement professionnel (cours, outils, programmes de mentorat, événements, etc.) et de réseautage auxquelles vous comptez participer pour atteindre vos objectifs d'apprentissage.

Activité 4 : Exemple d'un tableau rempli

COMPÉTENCE QUE JE SOUHAITERAIS AMÉLIORER À COURT TERME (1 AN)	OBJECTIF(S) D'APPRENTISSAGE POUR L'AMÉLIORATION DE CETTE COMPÉTENCE	OCCASIONS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DE RÉSEAUTAGE QUI ME PERMETTRONT D'ATTEINDRE CES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
Exemple : Cerner les déterminants sociaux de la santé (DSS) qui ont une incidence sur mes patients et en tenir compte.	Exemple : <ul style="list-style-type: none">• Je vais apprendre à maîtriser un outil d'évaluation des DSS et je vais l'utiliser avec trois ou quatre patients dans les trois prochains mois.• À l'aide de cet outil d'évaluation, je cernerai les DSS qui influent sur les	Exemple : <ul style="list-style-type: none">• Suivre le module 4 de la série « Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe ».• Apprendre par moi-même à

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

	<p>progrès de mes patients vers l'atteinte de leurs objectifs thérapeutiques et en discuterai avec eux dans les quatre prochains mois. Je serai alors en mesure de leur demander s'ils souhaitent que je les aide à trouver des ressources, à élaborer des stratégies ou à établir des plans pour s'attaquer aux DSS soulevés.</p>	<p>utiliser et à interpréter l'outil d'évaluation des DSS indiqué.</p> <ul style="list-style-type: none">• Passer en revue mon utilisation de l'outil d'évaluation et les discussions qui ont suivi avec mes patients avec un membre de l'équipe de soins primaires, comme un infirmier de la santé publique ou un travailleur social, afin d'obtenir une rétroaction.• Demander aux patients ce qu'ils ont pensé de l'outil d'évaluation et de la discussion qui a suivi au sujet des DSS soulevés.
--	--	---

Prochaines étapes

Maintenant que vous avez pris connaissance des quatre activités du Guide pour l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel, vous pouvez commencer à créer votre propre PAI. Pour ce faire, vous devez réaliser les quatre activités susmentionnées pour obtenir une première ébauche.

Continuez la lecture pour accéder [au Guide pour l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel](#).

Remarque : Après chaque module de la série « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** », vous serez invité à réfléchir à votre PAI, à le passer en revue et à le peaufiner.

L'objectif ultime étant que, à la fin de la série de modules « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** », vous ayez acquis de nouvelles connaissances à propos des soins primaires prodigues en équipe et disposiez d'un PAI pour vous aider à maîtriser les **compétences attendues des physiothérapeutes pour la prestation de soins primaires en équipe**.

Lien de page :

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

<https://healthsci.queensu.ca/sites/opdes/files/modules/documents/individualized-learning-plan-development-guide-pt-team-based-primary-care.docx>

Passer à la conclusion

CONCLUSION

L'apprentissage autorégulé peut se révéler utile pour définir ses besoins d'apprentissage personnels, se fixer des objectifs et établir un plan d'action pour les atteindre. Le PAI est un outil que les physiothérapeutes en soins primaires peuvent utiliser pour cerner leurs besoins d'apprentissage et déterminer les mesures qu'ils peuvent prendre pour les combler.

À ce stade-ci, nous vous encourageons à créer votre PAI initial en vue de la prestation de soins primaires en équipe. Vous serez invité à le revisiter et à le peaufiner après chaque module de la série « **Préparer les physiothérapeutes à la prestation de soins primaires en équipe** ». Nous espérons que ces modules vous inciteront à cerner vos besoins et vos objectifs d'apprentissage et qu'ils vous donneront quelques idées d'éléments à inclure dans votre plan d'action pour atteindre vos objectifs.

L'apprentissage est un processus qui s'étend sur toute une vie. Lors de l'élaboration de votre PAI, vous indiquerez vos priorités actuelles en ce qui a trait à vos besoins et objectifs d'apprentissage. Toutefois, vos besoins, objectifs et priorités en matière d'apprentissage devraient évoluer à mesure que vous acquérez de l'expérience en tant que physiothérapeute prodiguant des soins primaires en équipe. Le PAI est un document évolutif que vous devriez revisiter à mesure que vos besoins d'apprentissage changent.

Une fois votre PAI créé, vous pouvez passer au **Module 2 : Fondements des soins primaires prodigués en équipe**.

Remerciements

Ce module a été rédigé par :

- Julie Richardson, School of Rehabilitation Science, Université McMaster
- Sarah Wojkowski, School of Rehabilitation Science, Université McMaster
- Jordan Miller, School of Rehabilitation Therapy, Université Queen's
- Lisa Carroll, Association canadienne de physiothérapie
- François Desmeules, École de réadaptation, Université de Montréal
- Amy Hondronicols, Ontario Physiotherapy Association
- Kadija Perreault, École des sciences de la réadaptation, Université Laval
- Emily Stevenson, physiothérapeute agréée
- Andrews Tawiah, School of Physical Therapy, Université Western
- Patricia Thille, College of Rehabilitation Sciences, Université du Manitoba

Les modules ont été créés en collaboration avec l'équipe d'élaboration de cours de l'Office of Professional Development and Educational Scholarship de la faculté des sciences de la santé de l'Université Queen's.

L'Association canadienne de physiothérapie est également reconnue à titre d'organisation partenaire dans le cadre de ce projet.



Reconnaissance de l'appui financier

Ce projet est l'un des quelques projets financés dans le cadre de l'initiative « Équipe de soins primaires – Former pour transformer ». Il s'agit d'une initiative interprofessionnelle de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale qui bénéficie du financement d'Emploi et Développement social Canada, un ministère du gouvernement fédéral. Elle est codirigée par le Collège des médecins de famille du Canada et le Réseau canadien des personnels de santé, et réalisée en partenariat avec plus de 100 organisations professionnelles et éducatives dans le domaine de la santé d'un bout à l'autre du pays.



Références :

1. Nundy, S., Cooper, L. A. et Mate, K. S. (2022). The quintuple aim for health care improvement: A new imperative to advance health equity. *Jama*, 327(6), 521–522. Consulté en novembre 2023 à l'adresse <https://doi.org/10.1001/jama.2021.25181>(s'ouvre dans un nouvel onglet)
2. Sandars, J., et Cleary, T. J. (2011). Self-regulation theory: Applications to medical education: AMEE guide No. 58. *Medical teacher*, 33(11), 875–886. Consulté en novembre 2023 à l'adresse <https://doi.org/10.3109/0142159X.2011.595434>(s'ouvre dans un nouvel onglet)
3. Panadero, E. et Alonso-Tapia, J. (2014). How do students self-regulate? Review of Zimmerman's cyclical model of self-regulated learning. *Annales de Psicología*, 30(2), 450-462. Consulté en novembre 2023 à l'adresse <https://doi.org/10.6018/analesps.30.2.167221>(s'ouvre dans un nouvel onglet)
4. Zimmerman, B. J. (2002). Becoming a self-regulated learner: An overview. *Theory into Practice*, 41(2), 64–70. Consulté en novembre 2023 à l'adresse https://doi.org/10.1207/s15430421tip4102_2(s'ouvre dans un nouvel onglet)
5. Zumbrunn, S., Tadlock, J. et Roberts, E. D. (2011). Encouraging self-regulated learning in the classroom: A review of the literature. *Virginia Commonwealth University*. Consulté en novembre 2023 à l'adresse https://scholarscompass.vcu.edu/merc_pubs/18/?utm_source=scholarscompass.vcu.edu%2Fmerc_pubs%2F18&utm_medium=PDF&utm_campaign=PDFCoverPages(s'ouvre dans un nouvel onglet)
6. Pintrich, P. R. (2000). The role of goal orientation in self-regulated learning. *Tiré de : M. Boekaerts, P. R. Pintrich, et M. Zeidner (éditeurs). Handbook of self-regulation* (p. 451–502). Academic Press. Consulté en novembre 2023 à l'adresse <https://doi.org/10.1016/B978-012109890-2/50043-3>(s'ouvre dans un nouvel onglet)

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DU MODULE 1

7. Ballouk, R., Mansour, V., Dalziel, B., McDonald, J. et Hegazi, I. (2022). Medical students' self-regulation of learning in a blended learning environment: A systematic scoping review. *Medical Education Online*, 27(1), 2029336. Consulté en novembre 2023 à l'adresse <https://doi.org/10.1080/10872981.2022.2029336>(s'ouvre dans un nouvel onglet)
8. Frenk, J., Chen, L., Bhutta, Z. A., Cohen, J., Crisp, N., Evans, T., Fineberg, H., Garcia, P., Ke, Y., Kelley, P., Kistnasamy, B., Meleis, A., Naylor, D., Pablos-Mendez, A., Reddy, S., Scrimshaw, S., Sepulveda, J., Serwadda, D. et Zurayk, H. (2010). Health professionals for a new century: Transforming education to strengthen health systems in an interdependent world. *Lancet* (Londres, Angleterre), 376(9756), 1923-1958. Consulté en novembre 2023 à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(10\)61854-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(10)61854-5)